

> Philippe de Chazournes : « La vaccination anti HPV mérite un débat contradictoire »

Va-t-on vers un nouveau scandale sanitaire, de l'ordre du Médiateur ? En juillet dernier, Me Charles Joseph-Oudin, avocat également dans l'affaire du Médiateur, déposait deux demandes d'indemnisation à la commission régionale de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux de Lyon au nom de deux patientes vaccinées contre le cancer du col de l'utérus. La maladie auto-immune dont elles souffrent aujourd'hui s'est déclenchée peu de temps après leur vaccination, sans que le lien de cause à effet ne soit formellement établi. Aux Etats-Unis, les Centers of Disease Control ont recensé 1 500 événements indésirables graves liés à la vaccination par le Gardasil, sur 35 millions de doses distribuées. Pour l'instant, Philippe de Chazournes, médecin généraliste à La Réunion, président de Med'Océan et sans conflits ni liens d'intérêts déclarés avec l'industrie pharmaceutique, préfère mettre l'accent sur l'inutilité de cette vaccination. En juillet, il adressait une lettre ouverte au ministre de la Santé sur ce thème.



© Dominique Meyer-Bischoff

Pourquoi estimez-vous que les vaccins ne sont pas aussi efficaces qu'annoncé ?

L'efficacité du Gardasil est faible et négligeable. Comme l'affirme le laboratoire, il est efficace à 100 % contre les quelques souches de HPV qu'il contient. Mais il en existe des dizaines. Et les chiffres produits par les fabricants à l'attention de la Food and Drug Administration (FDA) américaine montreraient peut-être que pour les femmes déjà porteuses des virus, la vaccination pourrait les exposer au risque de développer davantage de lésions précancéreuses. Il faut donc rester vigilant. Concernant les effets indésirables graves récemment annoncés, il sera toujours difficile d'établir leur lien avec la vaccination. Mais surtout, la vaccination contre le cancer du col ne nous semble ni prioritaire ni efficace. Je suis pourtant pro-vaccin par ailleurs dans ma pratique de généraliste, en ce qui concerne les vaccins ayant prouvé et leur efficacité, et leur utilité.

Vous estimez que le cancer du col de l'utérus n'est pas une question de santé publique. Pourquoi ?

Le dernier rapport de l'INCA estime par

projection que le cancer du col de l'utérus provoquera 800 décès en 2011. Selon un rapport de 2008, l'INVS estimait à 3 068 le nombre de cas de cancer du col en 2005 et enregistrait 1 067 décès, essentiellement des femmes n'ayant pas été suivies régulièrement par frottis. On peut donc se demander s'il s'agit vraiment d'un problème de santé publique et s'il est nécessaire de rembourser alors des vaccins à hauteur de 140 millions d'euros par an. Pour l'instant, la seule prévention qui a permis une diminution de l'incidence du cancer du col reste le dépistage régulier par frottis cervico-utérin. Une étude à Marseille, auprès de plusieurs centaines de jeunes filles, a même montré qu'elles ne se sentaient plus concernées par le dépistage, puisque... vaccinées !

Faut-il améliorer le dépistage par frottis ?

En France, ce dépistage est individuel et non pas organisé. La Réunion, comme quelques autres départements, expérimente le dépistage organisé, à l'instar de celui du cancer du sein. Cela va

permettre à terme de mener des études randomisées de haut niveau de preuve pour vérifier l'efficacité d'un tel dépistage. Les laboratoires mettent en avant une étude australienne qui a démontré une baisse du nombre de cancers du col depuis la mise en place de la vaccination. Mais cette étude observationnelle – donc de faible niveau de preuve – « oublie » de mentionner qu'en parallèle à la vaccination, l'Australie mettait aussi en place un dépistage organisé. Pour l'instant, les études de la FDA ont montré que la vaccination n'a pas d'efficacité tout HPV confondu. La Haute autorité de santé est en cours de réévaluation du service médical rendu (SMR) et de « l'amélioration du SMR ». Nous organisons « un débat de consensus » avec les autorités sanitaires le 3 octobre au matin, suivi d'une réunion publique l'après-midi à l'Assemblée nationale.

■ Propos recueillis par N.R.-G.

- ➔ Pour en savoir plus : www.medocean.re/category/activite/hpv/
- ➔ Débat lundi 3 octobre à l'Assemblée nationale de 14h30 à 17h.
- ➔ Inscriptions : phil.dechazournes@gmail.com